

Le nombre d'exilés fiscaux en nette hausse

S'il n'y a pas de chiffre officiel, tous les témoignages convergent pour dire que de plus en plus de hauts cadres et de jeunes créateurs d'entreprises quittent en masse la France pour fuir une pression fiscale excessive.

CÉCILE CROUZEL

FISCALITÉ Pas de trêve des confiseurs sur l'exil fiscal. Le ton est même monté d'un cran vendredi lorsque, sur Europe 1, Laurence Parisot, la présidente du Medef, a évoqué un « climat de guerre civile, qui s'apparente à 1789 ». François Hollande a bien tenté de calmer le jeu en refusant de prendre part à la polémique - « aucun citoyen ne peut être stigmatisé par le président de la République », a-t-il déclaré - mais sa mise au point est passée presque inaperçue.

« Être stigmatisé ? C'est l'impression qu'ont mes clients aisés depuis des mois », rétorque un avocat. Alourdissement de l'ISF, taxe à 75 % pour les revenus dépassant un million d'euros, tranche à 45 %, imposition accrue des plus-values : les ménages les aisés sont assommés par une pluie de taxes depuis l'élection de François Hollande. Et se rebellent en s'exilant à l'étranger.

Si les statistiques officielles récentes font défaut - on comptait 717 départs de redevables à l'ISF en 2010 -, les témoignages de fiscalistes concordent sur une vague sans précédent de fuites à l'étranger. « J'ai traité 15 dossiers d'exil fiscal en 2012, contre 5 en 2011. Certaines personnes m'ont même demandé comment abandonner la nationalité française, ce qui est inédit », confie l'un d'eux. Chez un autre, les consultations ont été multipliées par dix en un an, les départs effectifs par cinq. « Mes clients ont très mal réagi à la contribution exceptionnelle d'ISF payée à l'automne. Cela a déclenché des réactions épi-



De jeunes entrepreneurs de 30 ans, sans enfants et très mobiles, préfèrent s'installer dans un autre pays pour y monter leur société. ALAMY

dermiques », témoigne Alain Moreau, avocat associé chez FBT. « Des familles sont parties à la Toussaint, en pleine année scolaire, ce qui ne se faisait jamais auparavant », confirme Valérie Harnois-Mussard, son homologue chez Fidat.

Des candidats au départ plus jeunes

Un mouvement confirmé par... des déménageurs. « Après le traditionnel pic de l'été, les flux restent 2 à 3 fois supérieurs à la normale. Nos camions partent sans discontinuer vers la Suisse, la Belgique et la

Grande-Bretagne », témoigne le patron d'une entreprise de déménagement, dont le chiffre d'affaires a explosé de 15 % en 2012.

Le profil des exilés a changé. Il ne s'agit plus de riches héritiers ou de quinquagénaires ayant vendu leur société. « Des jeunes entrepreneurs de 30 ans, sans enfants et très mobiles, préfèrent s'installer dans un autre pays pour y monter leur société », précise Valérie Harnois-Mussard. « Je ne peux pas rester dans un pays qui n'encourage pas les entrepreneurs », témoigne l'un d'eux. Autre cas nouveau : le haut cadre d'entreprise, âgé de 40 à 55

ans et avec enfants. « Ces managers qui voyagent beaucoup délocalisent leur foyer à Bruxelles ou à Londres s'ils sont dans la finance. Ils quittent la France pour échapper à la tranche d'impôt sur le revenu de 45 % instaurée par le PS et à laquelle s'ajoutent la surtaxe Fillon de 3 % à 4 % et la CSG-GRDS. Voire, pour certains, pour éviter l'ISF et la taxe à 75 % », explique Corinne Dadi, avocat associé chez Stehlin & Associés.

Ce sont enfin parfois aussi des pans entiers de compétences qui partent. Sans faire de bruit et avec des conséquences substantielles

Afflux de biens de luxe

Conséquence du départ de leurs propriétaires à l'étranger, le stock de biens de prestige à vendre a quasiment doublé en un an à Paris. Soit l'équivalent de 500 biens supplémentaires de plus d'un million d'euros en l'espace de douze mois. A Neuilly, la hausse atteint 75 %. Dans le très prisé VI^e arrondissement de la capitale, 69 %. Et dans le non moins coté XVI^e arrondissement, 63 %. Si tout n'est pas à mettre sur le compte de l'exil fiscal, les spécialistes du secteur attribuent tout de même à 30 % la part des biens luxueux mis sur le marché en réaction à la nouvelle politique fiscale qui touche les ménages les plus aisés.

pour l'économie française. « De plus en plus de groupes internationaux réfléchissent à des moyens différents de s'organiser, notamment en délocalisant de manière progressive une partie de leurs équipes à l'étranger », avoue le responsable d'une importante fédération professionnelle du Medef qui tient à rester anonyme, vu la sensibilité du sujet. Les réorganisations touchent de plus en plus des fonctions secondaires, comme les ressources humaines ou la finance. C'est beaucoup moins visible et symbolique que de délocaliser le siège social. » Mais bien plus dramatique à terme... ■

De plus en plus de groupes réfléchissent à délocaliser de manière progressive une partie de leurs équipes à l'étranger. Les réorganisations touchent des services comme les ressources humaines ou la finance moins visibles et symboliques que les délocalisations de siège social

LE PRÉSIDENT D'UNE FÉDÉRATION DU MEDEF